Et Dieu accorda le permis de séjour

08/08/2009 à 18h49

Dans la région de Naples, des missionnaires délivrent, “au nom de Dieu”, des titres de séjour aux étrangers menacés d’expulsion. Une manière de protester contre le durcissement de la législation. (…)

Nous trouvons le père Giorgio dans son bureau, barbu, en chemise orange, en train de tamponner des permis de séjour. Evidemment, il ne peut utiliser les tampons du ministère de l’Intérieur. Les siens sont marqués du sceau du Seigneur. *“Nous parlons de dignité humaine, non ? Dans ce cas, mon autorité en la matière est bien supérieure.”* Il remplit et signe le formulaire bleu : encore un permis de séjour rendu au nom de Dieu. Avec ses frères, ils en ont rédigé des centaines. C’est leur façon de s’opposer à la nouvelle loi [qui fait de l’immigration clandestine un délit pénal, cf. CI n°976], une protestation amère, symbolique et un peu potache. A première vue, ces permis ont l’air authentiques, mais on voit mal un commissaire de police les prendre au sérieux.

Pour certains, le père Giorgio est un prophète en sandales. Pour d’autres, il est *“celui qui importe des nègres”*. Cet homme de 67 ans se présente comme un *“serviteur de la Loi”*, avec un “L” majuscule, prêt à enfreindre celle qui s’écrit avec une minuscule. *“Nous ne dénoncerons aucun étranger sans papiers, explique-t-il, une loi contraire aux droits humains et à l’enseignement du Christ, je ne la respecte pas. Qu’ils m’envoient en prison ! Et pourtant, je n’ai vraiment pas envie d’être incarcéré. Je viens d’une famille modeste qui respecte l’ordre et se soumet à l’autorité. Ce respect, je l’ai toujours en moi. Mais il fallait faire un choix.”*

Suite (merci à Bruno)